

Chaque commune délègue un représentant auprès du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France pour gérer l'eau potable.

142 communes unies pour l'eau

En 1923, les maires de 142 communes de la région Ile-de-France se sont associés pour former le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF). La mission du Syndicat est de produire et distribuer, aux 4 millions de Franciliens qui habitent ces communes, une eau irréprochable en quantité suffisante.

Des hommes et des femmes, élus des communes, réfléchissent et prennent ensemble des décisions importantes afin d'assurer, jour après jour, le meilleur service de l'eau pour tous les habitants du territoire du SEDIF.

Fiche d'identité

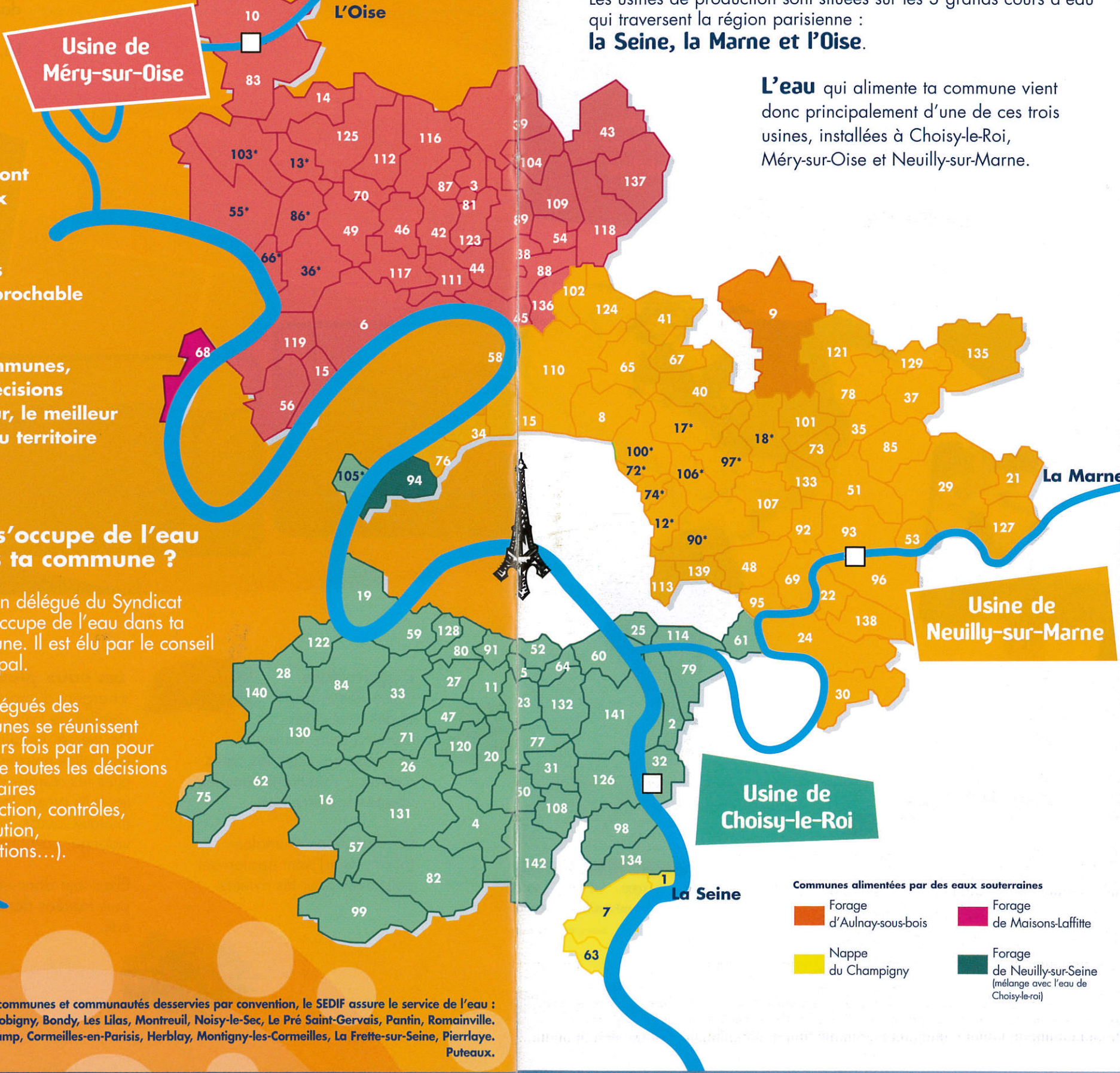
Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France est le premier distributeur d'eau en France et l'un des tout premiers en Europe.

Ses usines de production figurent parmi les plus performantes du monde.

Qui s'occupe de l'eau dans ta commune ?

C'est un délégué du Syndicat qui s'occupe de l'eau dans ta commune. Il est élu par le conseil municipal.

Les délégués des communes se réunissent plusieurs fois par an pour prendre toutes les décisions nécessaires (production, contrôles, distribution, réparations...).



Où est produite l'eau que tu consommes ?

Les usines de production sont situées sur les 3 grands cours d'eau qui traversent la région parisienne : **la Seine, la Marne et l'Oise.**

L'eau qui alimente ta commune vient donc principalement d'une de ces trois usines, installées à Choisy-le-Roi, Méry-sur-Oise et Neuilly-sur-Marne.

D'Ablon-sur-Seine à Wissous, 142 Communes

1. Ablon-sur-Seine
2. Alfortville
3. Andilly
4. Antony
5. Arcueil
6. Argenteuil
7. Athis-Mons
8. Aubervilliers
9. Aulnay-sous-Bois
10. Auvers-sur-Oise
11. Bagneux
12. Bagnolet
13. Beauchamp
14. Bessancourt
15. Bezons
16. Bièvres
17. Bobigny
18. Bondy
19. Boulogne-Billancourt
20. Bourg-la-Reine
21. Brou-sur-Chantereine
22. Bry-sur-Marne
23. Cachan
24. Champigny-sur-Marne
25. Charenton-le-Pont
26. Châtenay-Malabry
27. Châtillon
28. Chaville
29. Chelles
30. Chennevières-sur-Marne
31. Chevilly-la-Rue
32. Choisy-le-Roi
33. Clamart
34. Clichy-la-Garenne
35. Clichy-sous-Bois
36. Corneilles-en-Parisis
37. Coubron
38. Deuil-la-Barre
39. Domont
40. Drancy
41. Dugny
42. Eaubonne
43. Ecouen
44. Enghien-les-Bains
45. Epinay-sur-Seine
46. Ermont
47. Fontenay-aux-Roses
48. Fontenay-sous-Bois
49. Franconville
50. Fresnes
51. Gagny
52. Gentilly
53. Gournay-sur-Marne
54. Groslay
55. Herblay
56. Houilles
57. Igny
58. Ile-Saint-Denis
59. Issy-les-Moulineaux
60. Ivry-sur-Seine
61. Joinville-le-Pont
62. Jouy-en-Josas
63. Juvisy-sur-Orge
64. Le Kremlin-Bicêtre
65. La Courneuve
66. La Frette-sur-Seine
67. Le Bourget
68. Le Mesnil-le-Roi
69. Le Perreux
70. Le Plessis-Bouchard
71. Le Plessis-Robinson
72. Le Pré-Saint-Gervais
73. Le Raincy
74. Les Lilas
75. Les Loges-en-Josas
76. Levallois-Perret
77. L'Hay-les-Roses
78. Livry-Gargan
79. Maisons-Alfort
80. Malakoff
81. Margency
82. Massy
83. Méry-sur-Oise
84. Meudon
85. Montfermeil
86. Montigny-les-Cormeilles
87. Montlignon
88. Montmagny
89. Montmorency
90. Montreuil-sous-Bois
91. Montrouge
92. Neuilly-Plaisance
93. Neuilly-sur-Marne
94. Neuilly-sur-Seine
95. Nogent-sur-Marne
96. Noisy-le-Grand
97. Noisy-le-Sec
98. Orly
99. Palaiseau
100. Pantin
101. Pavillons-sous-Bois
102. Pierrefitte-sur-Seine
103. Pierrelaye
104. Piscop
105. Puteaux
106. Romainville
107. Rosny-sous-Bois
108. Rungis
109. Saint-Brice-sous-Foret
110. Saint-Denis
111. Saint-Gratien
112. Saint-Leu-la-Forêt
113. Saint-Mandé
114. Saint-Maurice
115. Saint-Ouen
116. Saint-Prix
117. Sannois
118. Sarcelles
119. Sartrouville
120. Sceaux
121. Sevran
122. Sèvres
123. Soisy-sous-Montmorency
124. Stains
125. Taverny
126. Thiais
127. Vaires-sur-Marne
128. Vanves
129. Vaujours
130. Vélizy-Villacoublay
131. Verrières-le-Buisson
132. Villejuif
133. Villemomble
134. Villeneuve-le-Roi
135. Villeparisis
136. Villetaneuse
137. Villiers-le-Bel
138. Villiers-sur-Marne
139. Vincennes
140. Viroflay
141. Vitry-sur-Seine
142. Wissous

*communes et communautés desservies par convention, le SEDIF assure le service de l'eau :
 Est Ensemble : Bagnolet, Bobigny, Bondy, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Le Pré Saint-Gervais, Pantin, Romainville.
 Le Parisis : Beauchamp, Corneilles-en-Parisis, Herblay, Montigny-les-Cormeilles, La Frette-sur-Seine, Pierrelaye, Puteaux.